PORTAIL E-JUSTICE EUROPÉEN



© e-justice.europa.eu

Titre

Portail e-justice européen

Date

2010

Éditeur(s)

Commission européenne

Support

Base de données en ligne Ressource Internet

Type de document

Outil

Source du droit

Législation Jurisprudence

Domaines du droit

Droit civil et organisation judiciaire
Droit international et européen
Droit européen
Droit pénal et criminologie
Droit public
Droits spécialisés
Droit privé
Droit des pays étrangers (généralités)

Contenu

Ce portail constitue un véritable « guichet unique » de l'accès au droit de l'Union européenne et des États membres pour les justiciables. Il est enrichi par la Commission européenne et les États membres dans le cadre de la stratégie « European e justice 2014-2018 ».

Plusieurs contenus thématiques sont proposés :

 <u>Législation et jurisprudence</u>: sources du droit de l'UE, législation des États membres, jurisprudence de l'UE et des États membres.

A noter les sous-rubriques :

- Moteur de recherche ECLI : pour retrouver une jurisprudence européenne à partir de l'identifiant.
- Glossaires et terminologie : aperçu des glossaires et des "thésaurus" multilingues qui existent au niveau européen.
- Intenter une action en justice : informations relatives aux différentes procédures judiciaires qui accompagnent la saisine des tribunaux (choix de la juridiction en fonction de l'État membre, modalités de saisine, droit applicable, frais, aide juridictionnelle). La rubrique inclut également la médiation, c'est-à-dire, le règlement des litiges en dehors des tribunaux.

A noter les sous-rubriques :

- Systèmes juridiques nationaux et de l'UE: juridictions de l'UE, systèmes judiciaires des États membres.
- Formulaires en ligne: injonction de payer, petits litiges, indemnisation des victimes de criminalité, titre exécutoire européen, décisions en matière civile et commerciale, aide judiciaire, matière matrimoniale et responsabilité parentale, obligations alimentaires, signification et notification d'actes, éléments de preuve en matière civile et commerciale, ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires.
- Atlas judiciaire européen en matière civile : règlement Bruxelles I, décisions en matière civile et commerciale, reconnaissance mutuelle des mesures de protection en matière civile, loi applicable au divorce et à la séparation de corps, médiation, petits litiges, injonction de payer, obligations alimentaires, titre exécutoire européen, affaires matrimoniales et responsabilité parentale, signification et notification d'actes, aide judiciaire, obtention des preuves, successions, ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires.
- <u>Formations, réseaux judiciaires et agences</u>: professions juridiques, Réseau judiciaire européen en matière pénale, Eurojust, Institut européen du droit, EuroPris, Réseau européen des conseils de la justice, Association européenne des traducteurs et interprètes juridiques, réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale.
- **Droit de la famille et droits des successions** : informations sur les successions, le divorce et la séparation de corps, le patrimoine dans le cadre du mariage et des partenariats civils, la responsabilité parentale, les pensions alimentaires, etc.
- Vos droits : les droits des victimes de criminalité et des accusés dans le cadre de procédures pénales.

A noter la sous-rubrique :

- Accès à la justice dans le domaine environnemental : fiches pratiques, par État membre, sur l'accès à la justice en matière d'environnement.
- Registres fonciers, du commerce et d'insolvabilité : des informations sur ces différents registres, au niveau de l'UE et au niveau national.

- **Trouver un professionnel du droit**: pour trouver divers professionnels du droit (un avocat, un notaire, un traducteur ou un interprète juridique, un médiateur).
- Formations, réseaux judiciaires et agences : politique de formation judiciaire européenne, réseaux et établissements de formation européens, formation judiciaire au niveau national, matériel de formation, bonnes pratiques en matière de formation.

Clefs d'utilisation

La recherche

Les rubriques

Depuis la page d'accueil, le site s'organise en 9 rubriques thématiques, qui comprennent des sous-rubriques.



Le plan du site permet de visualiser l'intégralité des rubriques et sous-rubriques en une page.

Le moteur de recherche

Le moteur de recherche est accessible en haut à droite de la page d'accueil.

Il n'y a pas de recherche avancée, mais quelques filtres permettent d'affiner la liste des résultats : par pays, langues, date et type de document (page web ou fichier).

La récupération des contenus

Les contenus sont téléchargeables sont forme de documents PDF, en cliquant sur



Veille

Un flux RSS permet de recevoir les dernières actualités du site.

Il est également possible de se créer un compte pour obtenir des services personnalisés, comme des newsletters centrées sur l'UE, sur l'actualité juridique d'un pays membre, ou sur les nouveaux contenus intégrés à une page particulière du site.

Notes

Une partie du contenu est accessible dans toutes les langues officielles de l'UE.

Liens

Page d'accueil : https://e-justice.europa.eu/home_fr?action=home&plang=fr

Fiche réalisée par : Cyprien CARACO (BIU CUJAS), le 21/12/2017 Mise à jour : Laëtitia NICOLAS (BIU CUJAS), le 04/06/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le <u>code juridique Creative commons.</u>